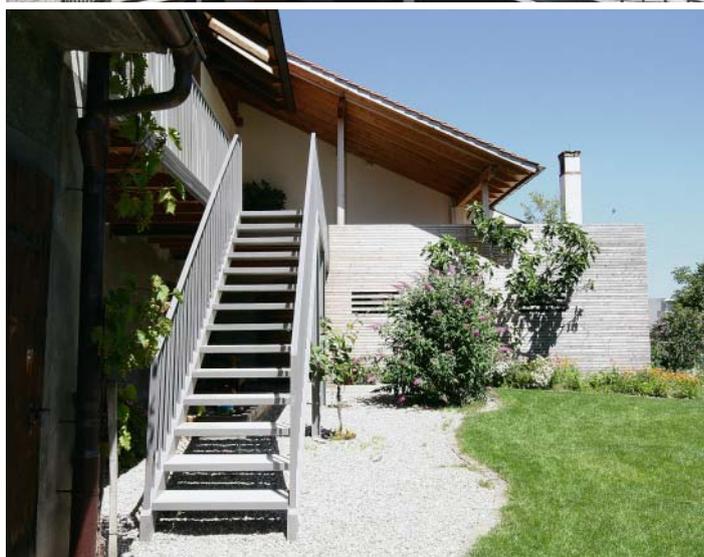




Ferme lumineuse



Avec la rénovation de cette ancienne ferme située dans la région des Trois lacs de Morat, Neuchâtel et Bienne, l'architecte Christophe Pulver voulait atteindre trois buts: faire pénétrer la lumière, conserver des éléments d'origines et minimiser les dépenses énergétiques. Ainsi, il transforma la ferme en un chez-soi moderne.



Pour permettre la vue sur le jardin et le lac, tout un bandeau de fenêtres a été réalisé sous le toit.

Situé dans une région viticole, le village de Praz se trouve entre le Mont Vully et le lac de Morat. L'ancienne ferme de la fin du 19^e siècle borde la route principale qui traverse les villages de la rive nord du Lac. Elle consistait en un petit logement pour agriculteur avec une étable et une porcherie, le reste du volume étant des lieux d'entrepôts.

Répertoriée au registre des biens culturels du canton de Fribourg, la ferme comprend quelques éléments intéressants. Notamment, sa façade principale côté route, qui s'inscrit dans la continuité de constructions du même style. Typique des maisons vuilleraines, elle bénéficie d'une élégante galerie en bois qui servait à l'épo-

que à faire sécher les petits oignons. Au sud, l'ancien rural profite d'un jardin accueillant, avec vue sur le lac et la petite bourgade de Morat.

Christophe Pulver, architecte et propriétaire de la ferme qu'il habite avec sa famille, s'est concentré lors de la transformation sur trois points principaux.

Lumière naturelle

Le premier fut le réaménagement complet du galetas pour la création des chambres à coucher et des deux salles de bain. Afin d'apporter de la lumière naturelle au centre de la maison, deux grands vitrages de toiture ont été construits. Ces derniers inondent de lumière le centre des

combles pour envahir la cage d'escalier jusqu'à l'étage inférieur.

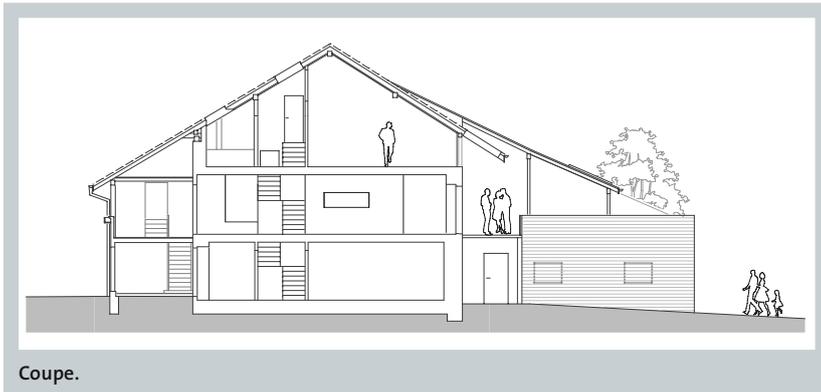
Côté jardin, c.à.d. plein sud, pour éclairer les chambres, l'architecte a percé dans la façade tout un bandeau de fenêtres montant jusque sous la toiture. «Je ne souhaitais pas percer dans la toiture», remarque l'architecte. «Pour ma femme et moi qui ne nous servons de cette pièce que comme chambre à coucher, cela ne joue aucun rôle. Pour nos enfants, je tenais par contre à ce qu'ils bénéficient du contact avec le jardin et de la vue sur le lac.»

Conservation d'éléments d'origine

Le second point a été de mettre en valeur des éléments existants de la construc-



La façade principale est classée au Registre des biens culturels du canton de Fribourg.



Coupe.

tion initiale. Le solivage et le plancher existants sur étage ont été poncés et conservés apparent. Un vieux mur en moellons a été nettoyé et laissé brut. Les vieux assemblages de la charpente existante aux combles contrastent avec le lissage au plâtre des parois. Enfin, l'ancienne terrasse du premier niveau, auparavant soutenue par trois piliers en béton, a été remplacée par une structure légère contemporaine en bois et métal.

Ecologie et Minergie

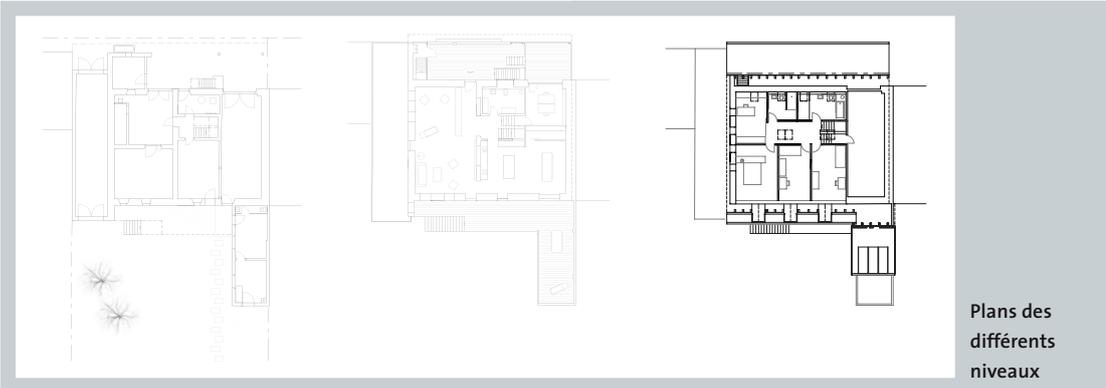
Finalment, Christophe Pulver souhaitait minimiser considérablement les dépenses énergétiques. Pour ce faire, les façades et la toiture ont été isolées, une nouvelle installation de chauffage à pellets a été installée et une ventilation contrôlée avec échangeur de chaleur a été mise en place.

Aujourd'hui, sur la toiture, 6 m² de capteurs solaires assurent la préparation de l'eau chaude sanitaire dans un boiler de 600 litres. Sur le plan thermique, le bâtiment a été doublé complètement de l'intérieur avec des panneaux de laine de verre de 6 cm d'épaisseur, tandis que la toiture a été pourvue d'une isolation de 12 cm + 5 mm.

Pour ce qui est du chauffage au sol à basse température, la maison est équipée d'une chaudière à condensation d'une puissance de 15 kW fonctionnant aux granulés de bois. Enfin, une ventilation con-



Le solivage et le plancher ont été poncés et conservés apparent.



Plans des différents niveaux

Toutes les pièces sont inondées de lumière.



La chambre d'enfant jouie d'une jolie vue sur le jardin.



trôlée à double flux garantit aux occupants un apport constant d'air frais et sain dans chaque pièce, tout en retirant l'excès d'humidité, d'odeurs et de polluants. Cette aération douce et automatique permet en outre une récupération efficace de la chaleur contenue dans l'air vicié. En été, le puits canadien alimentant le système de renouvellement d'air permet de gagner -3°C sur la fraîcheur de l'air entrant, en hiver par contre, il préchauffe l'air neuf. Grâce à ces interventions et à l'installation de panneaux solaires, cette maison a obtenu le label Minergie. ■



Texte: selon la documentation de l'architecte
Christophe Pulver, Praz
Photos: Christophe Pulver Architecture
www.atelierpulver.ch

